

Comment empêcher les fonds américains de couler nos banques ?



Depuis quelques semaines, les titres de nombreuses banques américaines et européennes sont « *attaquées* » sur les marchés financiers. Ces attaques sont d'une telle amplitude qu'elles ont mené à la faillite certaines d'entre elles.

Le *Crédit Suisse* a bu la tasse en 24 heures, et a dû se faire racheter en urgence par son homologue *UBS*, le tout s'accompagnant d'un gigantesque prêt de 100 milliards de francs suisse, destiné à assurer la survie du nouveau monstre issu de la fusion.

C'est maintenant le tour de *Deutsche Bank*, une anomalie de la nature qui aurait dû être restructurée depuis longtemps, et d'autres banques européennes de premier plan comme la *Société Générale* ou *BNP Paribas*.

Les questions légitimes que nous sommes en droit de nous poser sont les suivantes : qui sont les attaquants ? Comment procèdent-ils ? Et surtout pourquoi les laisse-t-on faire ?

Les agresseurs sont parfaitement identifiés ; ce sont majoritairement des fonds spéculatifs américains, des *hedgefunds*.

Ces entités sont de véritables parasites du système financier. Ils ne participent aucunement au financement de l'économie réelle, et ne vivent que de rapines obscures.

Se comportant comme de véritables hyènes, ils identifient une proie mal en point, une société traversant une mauvaise passe, et aggravent par leur action la situation.

La technique la plus classique employée consiste à vendre à découvert les titres de la société sur les marchés, ce qui leur permet de faire du profit à la baisse.

Considérons par exemple la société A, dont l'action vaut 100 euros. La hyène va donc contacter des détenteurs de ces titres pour leur emprunter les titres de la société A sur une durée déterminée, contre une rémunération fixe sur la période considérée. Admettons que fictivement que cette dernière soit de 5 %.

Immédiatement après les avoir empruntés, elle va les revendre en bloc sur le marché, dans le but de créer un sentiment de panique, espérant ainsi faire baisser le cours de la société A.

Lorsque le cours a suffisamment baissé (supposons que la valeur soit maintenant de 80 euros), la hyène va alors les racheter, puis les rendre au prêteur, avec les intérêts.

Le bilan financier de l'opération pour le fonds est donc :

100 euros – 80 euros - 5 euros = 15 euros.

Voilà donc comment procèdent ces nuisibles pour générer des sommes considérables sur des sociétés en difficulté.

Mais alors pourquoi ne pas réguler ou interdire purement et simplement ce genre d'activités qui n'apportent absolument rien de bon à la collectivité, qui aboutissent à des catastrophes sociales, dont les contribuables des pays concernés devront éponger les pertes ?

La disparition de Crédit Suisse, par exemple, va se traduire par des dizaines de milliers d'emplois supprimés. Il convient de préciser que près de 15 % des Suisses travaillent directement ou indirectement pour l'industrie financière. Ce ne sont pas seulement des traders qui vont se retrouver au chômage, mais des comptables, des informaticiens et des agents de maintenance et de nettoyage.

C'est là où l'histoire devient amusante, ou tragique, selon le point de vue. En effet, qui sont les entités qui prêtent les titres aux *hedgefunds* en vue de ces opérations malfaisantes ? Qui peut bien détenir des titres en quantité suffisante, et la logistique nécessaire pour mener à bien de telles opérations ?

La réponse est hélas empreinte d'ironie : les banques elles-mêmes...

En effet, ce qui se nomme en anglais le *Prime brokerage* (courtier principale en français), consistant à se procurer des titres et à les prêter contre rémunération, est une des activités les plus lucratives des grandes banques, et principalement des principales banques américaines. La période de taux d'intérêt nul que nous avons traversée depuis les années 2010 a d'ailleurs fortement participé à l'essor de cette activité.

Ironie du sort, c'est justement la banqueroute de l'un de ces fonds qui avait coûté la bagatelle de 14,5 milliards de dollars de perte à Crédit Suisse il y a quelques années, lui faisant faire un pas de plus vers l'abîme.

On peut alors se demander légitimement s'il n'existe pas des solutions afin de neutraliser définitivement cette activité ?

Bien entendu que ces solutions existent, et si elles étaient implémentées, elles donneraient des résultats probants très rapidement.

Tout d'abord, il conviendrait de suspendre les cotations des titres dès qu'une attaque est identifiée sur des entreprises stratégiques, et ce pour une durée illimitée, comme l'a fait la Russie pour ses indices actions au début du conflit ukrainien. Cela laisserait ainsi le temps aux autorités de mettre un plan de sauvetage en place, et donnerait un coup d'arrêt à la baisse des titres.

Mieux encore, on peut parfaitement imaginer que les États se dotent d'une force de frappe financière conséquente, en accord avec la banque centrale, afin d'identifier ces hyènes.

En cas d'attaque, cette entité étatique rachèterait les titres attaqués afin de les faire remonter en flèche, ruinant ainsi définitivement le *hedgerefund* hostile, qui exploserait en quelques jours.

Il suffirait de faire un exemple, en choisissant un fonds américain assez connu, pour nous mettre à l'abri de ces cloportes. Ces gens sont des rapaces, pas des têtes brûlées ; ils sont parfaitement rationnels, et ont bien conscience qu'il n'y a rien à gagner à s'en prendre à un porc-épic.

Quant à ceux qui participent activement à ces actions sur notre territoire, Vincent Auriol avait en son temps trouvé la solution : « *Les banque, je les ferme, les banquiers, je les enferme* ».

Alain Falento